



# 9<sup>ème</sup> Winter Romania Historic Rally

17 au 19 janvier 2025

## **ANNEXE II**

### **ARTICLE 4. VOITURES ET EQUIPEMENTS**

Sont admis les véhicules VHC, possédant ou NON un PTH, 2 et 4 roues motrices, régulièrement immatriculés avant le 31/12/1996 et étant en conformité avec la réglementation Française ou celle du Pays d'immatriculation. (Carte grise – Carte verte – Contrôle technique à jour).

#### **Sont admis :**

Les véhicules possédant un PTH en conformité avec le règlement FIA, FFSA, ou du pays d'immatriculation ainsi que les véhicules équipés :

- D'un arceau de sécurité
- De sièges baquets
- De Harnais
- D'un extincteur homologué 2 Kg
- D'un coupe circuit homologué
- D'un crochet de remorquage à l'avant et à l'arrière
- D'une sangle fixée au crochet de remorquage avant et arrière repliée dans le coffre.
- Triangle
- Gilet jaune

#### **L'équipage doit être équipé :**

- De casques
- De cagoules
- De combinaisons ignifugées
- De gants ignifugés